



ACADÉMIE DE VERSAILLES

**PROPOSITION DE LOI
DE L'ÉCOLE JEAN-BAPTISTE COLBERT**

**78600 MAISONS-LAFFITTE
YVELINES**

Circonscription de Mme Yaël BRAUN-PIVET

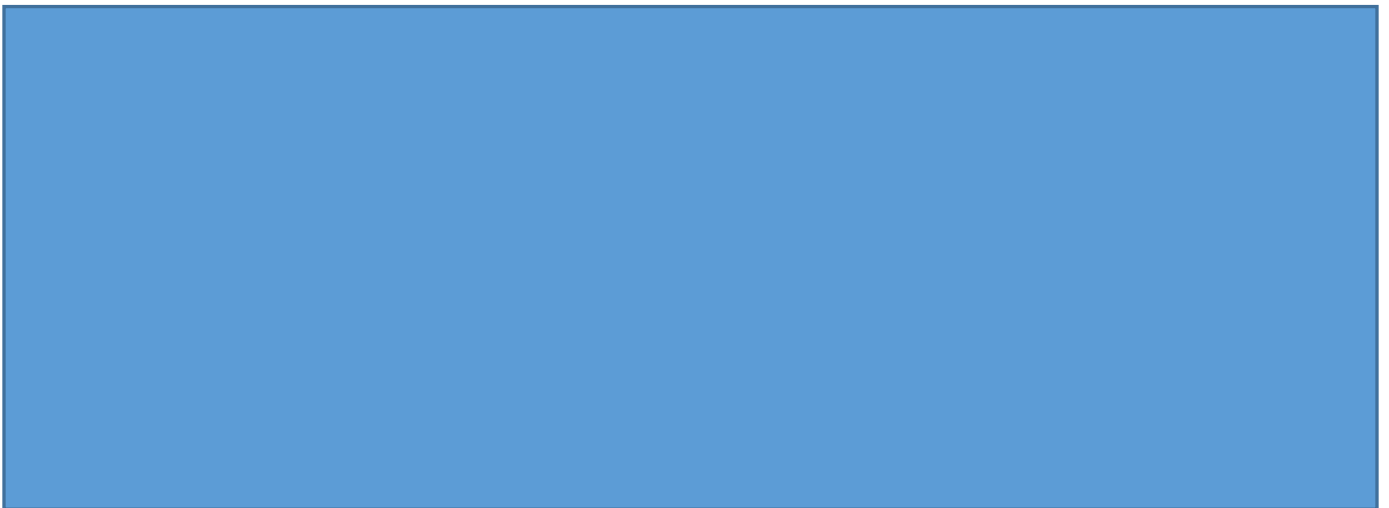
SOUMISE AU JURY NATIONAL RÉUNI LE 7 MAI 2018

22^{ème} PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à lutter contre la pollution lumineuse dans les villes
et à protéger les espèces animales

PRESENTEE



Elèves de la classe de CM2 , classe de Mme Beaudon, école primaire
Jean-Baptiste Colbert de Maisons-Laffitte (Académie de Versailles)

EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

La lumière est partout présente dans nos villes : lampadaires, vitrines, voitures, bâtiments....Ainsi on s'aperçoit qu'il y a une augmentation importante de plus de onze millions de points lumineux, dans les villes depuis 2012. En moyenne les villes françaises sont éclairées 3300 heures par an contre 2100 heures par an il y a 20 ans. Par comparaison, lors d'une nuit de pleine lune la mesure de la lumière est d'à peine 0.2 Lux contre 5 Lux pour un simple lampadaire. Cette pollution lumineuse met en danger les espèces animales, car pour les animaux l'alternance jour/nuit se confond : désorientation, éblouissement, absence de reproduction, troubles des rythmes biologiques et hormonaux, mortalité. Ainsi le sur-éclairage est la cause première de la disparition de certaines espèces d'insectes.

Mais réduire la pollution lumineuse pour les animaux c'est aussi réduire le coût économique de l'éclairage et préserver l'environnement par des économies d'énergie.

Article 1^{er}

Dans chaque ville, un lampadaire sur trois est éteint à partir de 23h00.

Article 2

Il est obligatoire d'utiliser des lampes à détecteurs, dirigées vers le sol ; les lampes à mercure doivent être peu à peu remplacées.

Article 3

On crée dans chaque agglomération, une trame écologique noire (c'est une sorte de couloir continue où l'éclairage est très limité) ce qui met les espèces à l'abri et ce qui les préserve.

Article 4

On sensibilise les citoyens par des campagnes d'informations afin qu'ils réduisent leurs émissions lumineuses.